



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 97585

Texte de la question

M. Édouard Courtial appelle l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur la mise en place de programmes relatifs à la valorisation de la paternité. Dans son rapport d'octobre 2012 intitulé « Désunion et paternité », le Centre d'analyse stratégique a notamment proposé de favoriser la paternité active, en incluant mieux les pères dans les dispositifs d'accueil de la petite enfance, de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance. Force est de constater qu'il n'existe aucun programme relatif à la valorisation de la paternité dans le pays. En 2012, le département « Enfance parentalité » de la caisse nationale d'allocations familiales ne proposait aucun programme lié à la paternité. Localement, les mêmes faiblesses peuvent être constatées dans les réseaux d'accompagnement des parents. En conséquence, il lui demande de préciser ses intentions quant aux mesures pouvant être mises en place pour valoriser la paternité.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97585

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6512

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)